

Accord euro-méditerranéen CE /Tunisie: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Protocole

2009/0174(NLE) - 11/11/2009 - Document annexé à la procédure

Le 11 novembre 2009, la Commission européenne a présenté une proposition de décision visant à conclure un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la Bulgarie et de la Roumanie.

Le même jour, la Commission a présenté une proposition de décision portant sur la **signature**, au nom de la Communauté européenne de ce même protocole. Son contenu matériel est en tout point semblable à celui de la proposition de base en objet (se reporter au résumé de la proposition de base).

La Commission propose dès lors que le Conseil autorise **la signature et l'application provisoire** du protocole à l'accord d'association UETunisie.